

AMIFAMA 2010 - 2011

"Plus que jamais, Madagascar vit dans l'anarchie et la corruption"

Extrait d'un article publié par l'Observatoire de la Vie Publique SeFaFi à Antananarivo, le 9 juillet 2011

Malgré les vents contraires, amifama poursuit avec constance, mais non sans questionnement, sa mission en Grande île.

Envoi de matériels par container

- Coupe et couture
- Fournitures dentaires
- Matériel de cuisine
- Outillage

Activités génératrices de revenus

- Prêts sans intérêts (intégralement remboursés) pour un élevage de porcs à Ambolotara
- Soutien au développement de la fromagerie de Vohipahasoavana

Parrainages scolaires

- Parrainage du Collège Jacinta à Antsirabe
- Parrainage de l'Ecole de la Sainte Famille à Antsirabe

Mission de bénévoles

- Accompagnement des 3 mois de mission humanitaire de Céline et Emille à Ambolotara, deux jeunes sages-femmes françaises

Développement rural

- Riziculture et reboisement pédagogiques à Ambinanindrano sur 3 hectares

Synergies avec d'autres associations

Relations d'aide et de partenariat avec d'autres associations humanitaires :

- "Solidarité Architecture Développement" (Collège Jacinta)
- "Raoul Follereau France" (Fromagerie)
- "Rotary club de Bourges" (Centre de soins)
- "Aide au Tiers Monde" (Containers)
- "Aliances et missions médicales" (Parrainages chirurgicaux)
- "Esperanza" (Centres nutritionnels d'Imito,
- La fondation « Agir ensemble pour le Développement » recueille les dons supérieurs à 1 000 euros effectués dans le cadre de l'ISF. Nous consulter.

AMIFAMA 2011 - 2012

Projet de rehaussement de l'Ecole de la Sainte Famille à Antsirabe
Budget: environ 15 000 euros



- Objectifs du projet :**
- porter l'effectif de l'école de 420 à 460 enfants
 - créer une salle des professeurs
 - créer trois bureaux

JE FAIS UN DON

Nom

Prénom

Adresse postale

.....

.....

Email

Je verse un don de €

A partir de 10 €, je suis considéré comme adhérent à l'association.

Mon don est déductible : 66% du montant de mon don peut être déduit de mes impôts, dans la limite de 20% de mon revenu imposable avec possibilité de report de l'excédent.

A réception de mon règlement, un reçu fiscal me sera adressé.

Si je donne 100 € cela me coûte 34 €

J'adresse mon chèque à :

Amifama

22, rue Maubert

55100 Verdun

Tél 06.71.20.28.11

contact@amifama.org

www.amifama.org

PARTENARIATS ABOUTIS



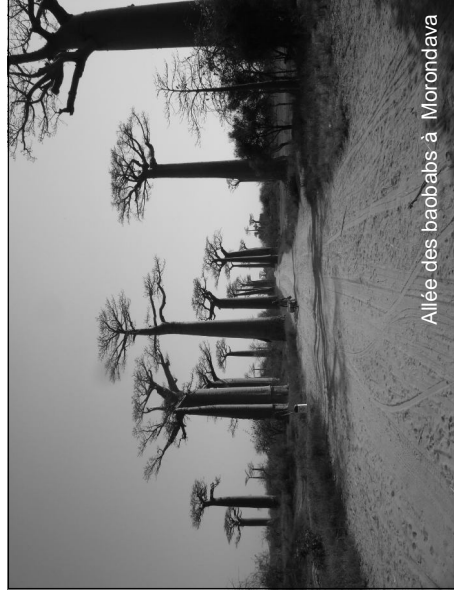
Collège Jacinta à Antsirabe



Centre de soins à Ambositra



Maison des amifama à Vohipahasavana.



Allée des baobabs à Morondava

AMIFAMA 2011

Les Amis des Sœurs Missionnaires de Notre Dame de Fatima ou « amifama » forment une association dont le but est de soutenir les œuvres humanitaires de ces sœurs autochtones et, plus généralement, les œuvres humanitaires de l'Eglise qui est à

MADAGASCAR



Ecole maternelle à Ambinanindrano

Nous avons besoin de vous

Pour poursuivre et amplifier notre aide au profit des plus démunis, nous avons besoin de vos dons financiers ou de votre lobbying

Un euro donné est un euro investi

Nos bénévoles prennent en charge leurs frais de séjour et de déplacement

Amifama vous remercie de votre générosité. Toute aide est efficace

A Madagascar le salaire minimum mensuel d'embauche = 28 euros (1 euro = 2700 ariary)

Le régime de sécurité sociale ne couvre ni les maladies, ni le chômage ...

AMIFAMA

Association loi de 1901

René-Georges BILLIOTTE président
gbilliotte@gmail.com

Bernard ROBERT secrétaire-trésorier
bernard.robert55@wanadoo.fr

